

 Mis en ligne par Arrête Ton Char !,  le 26 janvier 1964 (dernière m.a.j. : 27 janvier 2019)



- **Arrêté du 4 mars 1964** INTRODUCTION DE LA NOTE ZERO ELIMINATOIRE DANS LES CONCOURS DE L'AGREGATION
- JORF du 19 mars 1964 page 2565 : (cf. supra)